Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques
Section d'Ille-et-Vilaine

Avenue Janvier – B.P. 72102
35021 RENNES CEDEX 9
Tél : 02 99 29 23 26 / 06 71 33 52 00

fo.drfip35@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : http://www.fo-dgfip-sd.fr/035/

COMPTE RENDU DU CHS-CT DU 21 MARS 2017

Note d'orientations ministérielles 2017, santé, sécurité, conditions de travail :

Comme chaque année, cette note décline les orientations ministérielles en matière de prise en compte des enjeux de santé au travail et de prévention des risques professionnels.
Plusieurs thématiques en lien avec les actions des CHS-CT de proximité y sont développées et notamment :

- Le suivi des accidents du travail et l'analyse préventive,
- L'approche de prévention en matière de risques psychosociaux,
- Les situations de travail sur écran,
- Le télé travail,
- La prévention du risque amiante,
- Les exercices d'évacuations,

FO DGFiP a fait remarquer:
-que l'Etat employeur devrait reconnaître dans la note l'impact de sa politique de réduction des moyens sur la santé des agents des services.
-qu'une action de sensibilisation des agents aux situations de travail sur écran telle celle initiée dans les Côtes d'Armor pourrait être reproduite dans le département.
-que le syndicat revendique que des formations premiers secours soient assurés dans les écoles, pendant la formation initiale.
-qu'en leur redonnant les moyens (matériels, locaux de consultation, infirmière ..), les médecins de prévention pourront mieux faire face à leur charge de travail qui augmente et on rendra la fonction de médecin de prévention plus attractive.
-qu'il y a un lien entre le peu d'ambition de la note d'orientation et la baisse continue du budget des CHS-CT (on passe de 129€ à 117€ par agent entre 2016 et 2017 !).
Enfin, FO a dénoncé que ce budget soit annualisé, sans journée complémentaire, et que la dématérialisation de la gestion des factures en allonge le traitement !! Des dépenses 2016 sont de ce fait basculées sur le budget 2017.

Ondes électromagnétiques bâtiment DRFiP:

Le CRIIREM va communiquer l'analyse des mesures d'émission d'ondes effectuées le 20 mars (financées par le CHS). Une nouvelle réunion d'information des agents concernés sera organisée après réception de ce compte-rendu du CRIIREM. La présidente du CHS-CT va recontacter le préfet quant à la tenue d'une commission de concertation sur le sujet qui était programmée en février, rassemblant les représentants de l'Etat et de la ville notamment.

Amiante ancien Département Informatique Trésor:

Un questionnaire va être adressé aux personnes qui ont travaillé dans le bâtiment du sully dans la période où des travaux ont été réalisés sur site amianté.
Ces personnes pourront si elles le souhaitent être reçues en consultation par le médecin de prévention.

Dysfonctionnement et situation clim chauffage qualité air dans l'immeuble turgot:

Suite à exercice de droit d'alerte et demande du CHS, un thermicien a établi un audit qui doit être soumis à une entreprise spécialisée. Celle-ci présentera les possibilités -et coûts- de travaux possibles pour réduire voire solutionner les problèmes thermiques et d'hydrométrie récurents dans le bâtiment.

Médecins de prévention :

Il n'y en a plus dans l'Orne, la Manche, le Calvados (3 départements ou le Docteur LE BON – du 35- supplée à la carrence) et la Mayenne. Celui des Côtes d'Armor part prochainement en retraite .
La pénurie est préjudiciable à la prévention et au suivi des situations difficiles (handicap, burn out, retour de longue maladie).

Relogement Centre Gestion Service Retraite:

Des travaux d'un coût élevés étant annoncés par le syndic dans le bâtiment du sully qui abrite le CGSR, la Direction annonce la perspective de déménagement du service dans l'immeuble du Turgot. Si cette réflexion aboutit à une décision de déménagement, FO a demandé en CHS-CT que des travaux soient assurés dans le bâtiment du Turgot au préalable, pour que le taux d'hydrométrie et les températures (28° relevé souvent compte tenu du dysfonctionnement de la clim et de la configuration des locaux) reviennent à un niveau permettant de travailler dans des conditions normales, l'inspectrice santé-sécurité au travail ayant reconnu lors de sa visite sur site que travailler sur ce site peut avoir à terme un effet négatif sur la santé. Dans l'attente de ces travaux pour adaptation de laclim et du chauffage que l'audit pourrait préconiser, FO a observé qu'il valait mieux déménager les services travaillant actuellement au turgot qu'y installer un nouveau service. Le syndicat invite toujours les agents travaillant au turgot à ne pas hésiter à prendre du recul, donc quitter leur espace de travail en période de forte chaleur.

Relogement de la Trésorerie municipale de Rennes:

La prochaine réunion de copropriété de l'immeuble où la Direction veut reloger la trésorerie devrait autoriser les travaux pour accès commun avec les services de l'INSEE.

Relogement du CEA dans les locuax de l' ESI, près du CER:

Une brigade de la DIRCOFI libère actuellement des locaux dans le bâtiment de l'ESI. La place se libère donc progressivement pour installer le CEA .

Ouverture du Service Départemental de l'Enregistrement au 1 9 2017 à Rennes magenta:

Le groupe de travail du service ce 21 mars sur le sujet a validé le projet immobilier d'installation du service. Une visite du CHS dans les service sera programmée après réception du compte-rendu de ce Groupe de Travail. FO va demander l'avis des agents des Services de Publicité Foncière impactés par le projet, puisque leur accueil commun et des quelques agents d'un bureau seraient déplacés. FO veillera à ce qu'un projet précis soit soumis au CHS du 22 mai, puis voté en CTL.
Un Groupe de Travail sur le sujet e-contact dans les SIE va être programmé.

Exercices évacuation incendie:

Une formation sera dispensée au CER. Les vacataires (nombreux en fin d'année) doivent continuer d'être sensibilisés au sujet.
Pour Fougères, le dernier exercice d'évacuation a permis de relever des problèmes. Le plan d'évacuation et les listes des serre-files et responsables vont être mis à jour.

Le CHS a validé des financements d'actions:

-d'affichage de plans d'intervention et évacuation dans les sites de Fougères, Montauban et Saint Malo municipale,
-de la mise en place d'une ouverture motorisée de la porte du local deux-roues du bâtiment de la DRFiP.
-d'achat de matériels (reposes avant bras, porte-documents, roller-mouse red) pour aménagement de postes de travail.

Pour résoudre le problème de décharges électriques que génère la machine à oblitérer de la DRFiP, FO DGFiP35 a obtenu l'accord pour pose de rideau et affichage de consignes de sécurité dans le local courrier.

Calendrier:

- Groupe de Travail préparatoire CHS le 6 mai,
- CHS-CT le 22 mai
- Groupe de Travail sur l'utilisation d'E contact dans les Services Impôts Entrerpises à une date restant à fixer.

Faïtes remonter vos demandes d'aménagement de poste, de formations, vos questions sur tous ces sujets. Faîtes des fiches de signalement, de registre santé sécurité au travail : la Direction se réfère souvent à l'absence de matérialisation des demandes pour ne pas répondre aux besoins signalés en séance de CHS-CT.

Votre représentante FO DGFiP35 à la séance du CHSCT : Catherine LE GUENNEC
Rennes, le 24 mars 2017

FO la force syndicale DGFiP *BULLETIN d'ADHESION NOM : . .Prénom : . .*

Grade : **Indice** . . **Quotité de travail** :
Affectation : . .
Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section d'Ille et Vilaine . (fo.drfip35@finances.gouv.fr)**

CELUI QUI NE REVENDIQUE PAS A DEJA PERDU !